



## Le mot du Maire

La porte de l'année 2022 se referme laissant derrière elle une année difficile marquée par des événements inédits. Malgré cela, le conseil municipal a eu à cœur de poursuivre sa mission au mieux des intérêts des maissemiacois, en partenariat, lorsque cela s'avérait possible, avec les associations « Maissemy en Fête » et l'Association des « Amis d'O'shé Ann ». Ce dernier trimestre 2022 a donc été marqué par des animations au profit de tous, petits et grands : vide-greniers et concert « Pop Rock » pour tous, Halloween et visite du Père Noël pour les plus petits, remise d'un panier garni pour nos anciens, sans oublier la commémoration du 11 novembre.

## Circulation des poids lourds - respect du code de la route

Afin de préserver l'état des chaussées de la commune, il est rappelé que la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes (PTAC ou PTRAC) est interdite dans la commune à l'exception de la rue des Etangs et de la rue du Moulin, sauf pour les livraisons sur présentation d'un justificatif aux autorités compétentes (Maire, Gendarmerie Nationale et/ou Police Rurale). **En cas d'infraction les contrevenants pourront être verbalisés.**



## Eclairage public



Des problèmes d'éclairage public sont apparus en fin d'année dans la rue des Etangs entre la Ruelle Dieu et la rue Sabine. Les équipes de l'USEDA sont intervenues à cinq reprises afin de repérer la panne qui se trouvait dans la partie enfouie du réseau. Il faudra de nouveau terrasser afin de passer un nouveau câble. Grâce au contrat de maintenance qui a été signé en 2020 ces opérations ne coûteront rien à la commune.

## Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été marquée par la présence de nombreux Maissemiacois ainsi qu'une délégation d'anciens combattants. A l'issue de la manifestation, le pot de l'amitié a été partagé dans l'ancienne salle de Bibliothèque.



## Brocante :

Après 2 années de mise en sommeil consécutives à l'épidémie de Covid, la deuxième brocante annuelle de la commune organisée par « Maissemy en Fête » a battu son plein pour sa reprise. Une quarantaine d'exposants étaient présents et de nombreux visiteurs ont parcouru les stands. A noter qu'un Food-Truck « Au casse-croûte » était également présent. Très apprécié par tous, il a déjà été retenu pour l'année prochaine. Comme promis, l'orchestre O'Shé Ann dont le siège est à Maissemy, est venu animer la brocante dans l'après midi.



## Noël des enfants :



Depuis deux années, toujours à cause du Covid, le Père Noël n'a pu recevoir tous les enfants ensemble dans la salle D. TREPANT. Cette année, renouant avec la tradition, cette manifestation organisée en commun entre la mairie et l'association « Maissemy en Fête » a enfin pu être renouvelée. 40 enfants y ont participé. Après avoir décoré le sapin, les enfants ont pu participer à un goûter en attendant l'arrivée du Père Noël.

### Voisins vigilants :

Mardi 27 décembre 2022, la réunion des voisins vigilants a été animée par l'adjudant Julien et la brigadière Sarah. Le bilan délinquance est très faible pour Maissemy. **En revanche, la délinquance routière (excès de vitesse et rond point à contre sens) fera l'objet d'une surveillance particulière de la gendarmerie dès le début de l'année 2023.**



### Panier des anciens

Cette année, le conseil municipal a décidé de reconduire la livraison de paniers garnis pour nos anciens.

Ces derniers, au nombre de 33, se déclarent toujours satisfaits de constater que le conseil ne les oublie pas et de recevoir sa délégation afin de pouvoir partager leurs souvenirs de la vie maissemiacoise de leur jeunesse.



### Conférence sur la vie de Maissemy

Le 10 novembre, Monsieur Daniel DENIVET, conférencier, a réuni les maissemiacois afin de leur parler de la vie du village durant la première guerre mondiale. Cette manifestation s'est déroulée en présence de Madame la Sous-Préfète de SAINT QUENTIN et d'un conférencier de la Communauté de Communes.



### Abattage d'un arbre dangereux

Courant novembre, les services de la commune ont procédé à l'abattage d'un Arbre situé derrière les propriétés de MM. CAPPE et BRICOUT, qui représentait un danger réel et qui menaçait de tomber prochainement. Des moyens importants ont dû être mis en œuvre.

## Halloween

Comme le veut désormais la tradition, de nombreux enfants ont participé, accompagnés de leurs parents pour les plus petits, à la collecte des bonbons dans le village.

Un goûter leur a été offert à la fin de la collecte.



## Nouveaux horaires d'accueil.



**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Sylvie et Madame le Maire vous accueillent **les lundi et jeudi de 9 h 00 à 17 h 00 sans interruption.**

**Location de la salle polyvalente** (sur présentation de justification de domicile et attestation d'assurance).

Les tarifs changent au 1<sup>er</sup> janvier 2023:

**Pour les Maissemiacois :** le week end complet : 200.00 €  
Pour 1 jour en semaine : 100.00 €

*Pour les enterrements la salle est mise à disposition gratuitement ½ journée*

**Pour les extérieurs :** le week end complet : 300.00 €  
Pour 1 jour en semaine : 150.00 €

Pour plus d'informations n'hésitez pas à aller sur le site de la mairie :  
***mairie-maissemy.fr***